SAINT EUSTACHE LA FORET

JANVIER 2021

BULLETIN MUNICIPAL

BONNE ANNEE 2021 - Année pleine d'espoir...

2020—Année masquée et confinée

MAIRIE DE

SAINT EUSTACHE LA FORET

84 GRANDE RUE

76210

SAINT EUSTACHE LA FORET

TEL :02 35 31 02 34

Fax : 02 32 84 30 99

Mail : mairie@steustachelaforet.fr

Site :

http://www.saint-eustache-la-foret.fr

Heures d'ouverture :

Mardi et vendredi de 14 H à 19 h
Mercredi de 9 h à 12 h
Jeudi de 9 h à 11 h 30

Permanences :

M. le Maire,

Hubert LECARPENTIER: Vendredi de 17 à 19 h ou sur RDV

Les adjoints,

M. Benoit ROUGEOLLE et Mme Maryline SANSON : Mardi de 17 à 19 h

Il est préférable de prendre RDV

Téléphone d'urgence :

06 45 67 66 63

(A utiliser quand la mairie est fermée, en aucun cas pour des renseignements administratifs)

Sommaire

Page

3—Edito

5—Présentation du Conseil Municipal

7—Les organismes sociaux :

8—Présentation du CCAS

9—Cefap

10 - CLIC Maill'âge

12—COVID—Fabrication de masques

12—ESAT

13—Travaux 2020

14—-Animations 2020

—Elagage des haies

15—La fibre

16—Covoiturage—KAROS

17—Les journées du patrimoine

19—Vie Associative

21—ALSH—Juillet 2021—sondage

EDITO

L'année 2020 qui vient de se terminer aura marqué les esprits de toute la population et nous nous en souviendrons longtemps.

A peine en avions nous terminé avec les « gilets jaunes » en début d'année qu'un virus venu d'Asie envahissait la France après bien d'autres pays. La lutte contre ce virus a été difficile à organiser pour nos dirigeants, la crise du COVID a été un formidable révélateur, les réseaux sociaux et les chaines d'infos continues, n'ont pas calmé les craintes entre : les anti ou pro masques, les anti ou pro confinement, les antivaccins, les pro immunisation collective, les pro n'importe quoi d'ailleurs se sont succédés, oubliant au passage que les plus compétents étaient sans doute d'abord les scientifiques et les médecins. D'ailleurs souvent les gens commencent par dire : « *je ne suis pas médecin mais je pense que*….. ».

Après une campagne sanitaire de recommandation des « gestes barrières » hygiéniques et de distanciation physique, la décision d'un premier confinement au niveau national est annoncée au soir du lundi 16 mars par le président de la République. Ce confinement aura duré 55 jours entrainant la fermeture des écoles et le travail à distance quand cela était possible. L'arrêt des activités, la fermeture des salles communales etc… Tout cela entraine de gros problèmes économiques pour tous, commerces, entreprises, collectivités et particuliers. Pour information, pour la commune de St Eustache la Forêt, la perte financière ou le manque à gagner s'élève à 75 000 € pour l'année 2020. C'est pourquoi et vous comprendrez que nous ne pouvons pas offrir de cadeaux (colis, bons d'achat…)

Il faut aussi, raison garder, respectons les recommandations officielles de l'Agence Régionales de Santé (ARS) et les services de la Préfecture, et nous pourrons espérer vaincre ce virus d'ici quelques mois avant d'avoir un vaccin à disposition.

ELECTIONS

Après quelques hésitations, les élections municipales ont été maintenues le 15 mars, 312 courageux se sont déplacés pour voter, merci à eux pour leur engagement citoyen.

Vous avez élu la liste dès le premier tour et je vous remercie de votre confiance au nom de mes collègues. Nous vous présentons par ailleurs les visages de vos nouveaux élus. (Page 5)

A cause du confinement, le conseil municipal a officiellement été installé le 23 mai. Le principal engagement que nous avons décidé pour cette nouvelle mandature sera d'étudier la faisabilité d'une mise aux normes techniques et thermiques des locaux mairie et écoles cela en lien avec « Le plan bâtiments durables » et le « décret Tertiaire » concernant les bâtiments de plus de 1000 m². Pour un ensemble de locaux de plus de 1000 m² comme les nôtres, les directives nationales demandent une baisse de la consommation d'énergie importante dans les années futures,(- 40% en 2030, - 50% en 2040 et – 60% en 2050)

Pour cela, nous travaillerons avec les services de Caux Seine Agglo, la Région Normandie, le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE), l'Agence de la Transitons Ecologique en Normandie (ADEME) et le Syndicat Electrique Départemental (SDE76) pour élaborer un projet de rénovation. Nous commencerons par un audit complet avant d'envisager la ou les procédures à suivre selon les travaux demandés et les financements disponibles.

FRICHE INDUSTRIELLE

En ce qui concerne les locaux de l'ex-usine Masurel, l'Etablissement et Service d'Aide par le Travail (ESAT) qui occupait une grande partie des locaux a déménagé sur la zone d'activité de Bolbec / St Jean. Tous les personnels sont maintenant dans des locaux neufs beaucoup plus confortables pour tous.
Dans l'autre partie des locaux Masurel, propriété de la commune, la Ressourcerie restera jusqu'à la fin de l'année 2021 avant de rejoindre le Pôle Social et Solidaire (PESS) de Caux Seine Agglo en construction à Port Jérome sur Seine.
Le devenir de tous ces locaux est à l'étude par les services de Caux Seine Développement, la partie ESAT appartient à Caux Seine Agglo et la partie communale fera l'objet de négociations pour une possible vente à Caux Seine Agglo

URBANISME

Le projet d'un futur lotissement Rue du Stade dans le prolongement de celui des « Hauts de St Eustache » est toujours d'actualité, un indice de cavité en cours de traitement retarde la procédure.

EDF

Un autre sujet important nous a pris beaucoup de notre temps au cours de cette année, il s'agit du conflit avec EDF. J'ai déjà eu l'occasion de vous l'écrire mais je fais un rapide retour en arrière. Nous avons reçu une facture EDF en juillet 2019 d'un montant **de 14 605,42 €.** Pensant à une erreur, j'ai interrogé les services EDF qui m'ont dit que c'était normal. Il s'agissait de la part transport de l'électricité (appelé TURPE dans le jargon EDF) qui ne nous avait pas été facturée depuis 2016. EDF, dans sa grande bonté nous proposait de payer en plusieurs fois !!!

Forcément, après avoir demandé l'accord et le soutien du conseil municipal, j'ai refusé de payer.

Pour sortir de cette impasse, j'ai sollicité d'abord le médiateur EDF sans succès, à la suite de quoi, j'ai pris contact avec la Sénatrice Céline Brulin et ses collaborateurs, qui sont intervenus au niveau des ministères, puis j'ai envoyé des courriers au médiateur national de l'énergie, au Premier ministre, au Ministre de la Cohésion des Territoires et des Relations avec les collectivités pour après plusieurs mois d'échanges, de courriers et d'appels téléphoniques, obtenir enfin un résultat que je pense honorable, avec une **facture diminuée de moitié**.

Un grand merci à Mme Brulin et ses collaborateurs.

Pour conclure, compte tenu des incertitudes liées au COVID pour le début d'année 2021, nous n'organiserons pas de cérémonie pour les vœux à la population comme chaque année.

Dès que cela sera possible, les activités des associations reprendront.

En attendant de pouvoir se rencontrer, prenez soin de vous et de vos proches, respectez les gestes barrières.

Je vous souhaite une bonne et heureuse année 2021.

Le Maire,
Hubert LECARPENTIER

VOTRE CONSEIL MUNICIPAL

Le 15 mars 2020 vous avez élu votre Conseil Municipal,

TROMBINOSCOPE

Hubert LECARPENTIER
Maire

Benoit ROUGEOLLE
Adjoint au Maire

Maryline SANSON
Adjointe au Maire

Florence MARTIN

Laurent JEANNE

Corinne LECOURT

David BUNIAS

Marie-Pierre HUBERSON

Stéphane BADMINGTON

Fabienne GABRIEL

Aurélien DOURLEN

Sylvie BLONDEL

Gaëtan COLOMBEL

Isabelle BOUVIER

Laurent TREHET

Les conseillers municipaux : ce sont des hommes et des femmes (pour la parité) élus ; parmi eux le Maire et ses adjoints qui forment la municipalité et qui ont un rôle particulier.

Tout commence par un projet à l'initiative ou sur proposition du Maire, d'un conseiller municipal, d'une demande d'une association, d'un habitant… Après discussion, étude, réflexion… certains projets sont examinés, en commission, groupe de travail et soumis au Conseil Municipal, convoqué par le Maire.

Les Conseillers Municipaux délibèrent et votent chaque projet et décident à la majorité des voix, d'accepter ou de refuser les propositions qui leur sont faites. C'est donc le conseil municipal qui décide et non le Maire tout seul comme on le croit souvent.

Le Maire, joue un rôle « moteur » au sein du Conseil Municipal : Il est souvent avec ses adjoints à l'initiative des idées

Il prépare l'ordre du jour des séances de conseil municipal
Il exécute les délibérations du conseil municipal

Sous l'autorité du Préfet , il représente l'Etat

Il représente la commune, et est à l'écoute de ses habitants.

LES ORGANISMES SOCIAUX qui interviennent sur la Commune.

Le Centre Communal d'Action Sociale

Il est composé de neuf membres (5 Conseillers municipaux et 4 membres nommés)

Il siège 4 fois par an minimum en Mairie et plus selon les besoins et les demandes

Ses attributions :

Il traite les demandes d'aides sociales occasionnelles déposées en Mairie, par les habitants de Saint Eustache la Foret

Les aides attribuées :

Réduction de cantine : Demandes à renouveler chaque trimestre, sur présentation du quotient familial de la CAF (Prix du repas à 1.85 € au lieu de 3.70 €)

Bourse étudiant : Aide d'un montant de 50 € par année scolaire, aux étudiants après le baccalauréat, limitée à 2 fois, sur présentation d'un certificat de scolarité et d'un relevé d'identité bancaire.

Participation financière pour les voyages scolaires ou classes de découverte de plus de 3 jours, pour les collégiens et lycéens selon le quotient familial de la famille.

Contact : Mairie
84 grande rue
76210 SAINT EUSTACHE LA FORET
Tél : 02 35 31 02 34
Mail : mairie@steustachelaforet.fr

ADMR
pour tous, toute la vie, partout

Fédération Départementale des Associations ADMR de Seine-Maritime

1 rue Ernest Delaporte CS 30009 76710 MONTVILLE

02.32.93.90.90 -
www.admr76.org -
info@fede76.admr.org

Les membres du CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIAL

Hubert LECARPENTIER
Président

Maryline SANSON
Conseillère municipale

Corinne LECOURT
Conseillère municipale

Sylvie BLONDEL
Conseillère municipale

Isabelle BOUVIER
Conseillère Municipale

Elisabeth MALZANY
Membre

Christiane PASQUET
Membre

Daniel FENETRE
Membre

Philipe LAUGEOIS
Membre

Vers une formation avec le CEFAP de Bolbec

Cefap
générateur de compétences

Notre organisme vous propose un large choix de formations :

- #Avenir, le nouveau dispositif d'orientation et de construction de projet professionnel.
- Les savoirs essentiels pour acquérir, actualiser ou développer les compétences de base.

- Les savoirs langue française pour développer et acquérir les compétences en Langue Française.
- Les savoirs numériques pour acquérir, actualiser et développer les compétences numériques.

- L'action certifiante bâtiment pour intégrer un parcours qualifiant dans les métiers du bâtiment.
- Le Titre Professionnel Agent(e) d'Entretien du Bâtiment pour acquérir les compétences pour effectuer les interventions en bâtiment.

- Le Titre Secrétaire Assistant(e) pour acquérir les compétences pour assurer les travaux courants de secrétariat.
- Les ateliers Pôle Emploi pour connaître et perfectionner les techniques de recherche d'emploi.

Pour tout renseignement :
Le CEFAP de Bolbec,
19 rue Alcide Damboise 76210 Bolbec
Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30
Téléphone : 02.32.84.55.80 ou
par Email : secretariat@cefap.net

Clic Maill'âges

Au service des Personnes de 60 ans et plus

Qu'est ce qu'un CLIC ?

Un **C**entre ***L***ocal d'**I**ntervention et de **C**oordination **g**érontologique est un lieu :

- D'accueil, d'information et d'orientation des personnes âgées, de leur entourage et des professionnels.
- D'évaluation des besoins des Personnes Agées.
- D'élaboration et de mise en œuvre de plans d'aide personnalisés.
- De coordination des différents professionnels du secteur gérontologique.

Le Clic vous informe sur les structures et les services existants :

Soutien à domicile, questions d'ordre administratif et juridique, deuil, hébergement, offre de soins, loisirs, prévention, aménagement du logement avec le diagnostic « bien vieillir chez moi », soutien psychologique, aides financières…

Les professionnels du Clic sont à votre écoute pour :

- formuler avec vous vos attentes et vos besoins,
- vous orienter vers les solutions appropriées,
- évaluer vos besoins en respectant votre projet de vie
- élaborer et mettre en œuvre votre plan d'accompagnement et en assurer le suivi

Le CLIC, c'est aussi…

- Un lieu d'échanges et de rencontres
- Un centre de ressources documentaires
- Des actions collectives d'information et de prévention

Le Clic Maill'âges est un service gratuit de Caux Seine agglo subventionné par le Département de la Seine Maritime

N'hésitez pas à nous contacter pour vous-même ou un proche pour prendre rendez-vous au Clic ou directement à votre domicile

Nos horaires : du lundi au mercredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30
le jeudi de 13h30 à 17h30
le vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 14h30

CLIC Maill'âges
14 rue E Zola, ND de Gravenchon
76 330 Port Jérôme sur Seine
Mail : clic@cauxseine.fr
Site internet: https://seniors.cauxseine.fr/
TEL: 02.32 84 12 54

L'ESAT

L'ESAT, Etablissement et Service d'Aide par le Travail, de l'IMS de Bolbec, très longtemps appelé CAT (Centre d'Aide par le Travail) a quitté la commune de St Eustache la Forêt juste avant le 1er confinement en mars 2020.

Les ateliers de production : menuiserie, conditionnement, textile, peinture, espaces verts, EHL, installés depuis 1998, dans les anciens bâtiments de l'entreprise REYDEL (équipementier automobile) et encore avant MASUREL (entreprise de filature et de textile), ont déménagé.

Pendant 22 ans, ce sont plus de 100 travailleurs en situation de handicap qui se sont déplacés chaque jour sur la Zone d'Activité des Bosquets.

Entreprise relevant du milieu de travail protégé, l'ESAT est un établissement médico-social de l'Institution Médico-Sociale de Bolbec. Elle réunit 5 établissements et 2 services.

L'IMS est dirigé depuis juin 2020 par M. DANOS. Mme LEMARECHAL est la cheffe de service de l'ESAT depuis 2004.

En 1998, l'ESAT installe ses ateliers de production dans un ensemble industriel ancien.

Pour bénéficier d'un fonctionnement adapté aux activités développées et à l'accueil des travailleurs en situation de handicap accompagnés par une équipe de professionnels, des travaux d'amélioration et d'adaptation ont été engagés pendant plus de 20 ans.

Cependant, des points essentiels tels que le chauffage, les sanitaires, les vestiaires, le bruit, l'accessibilité doivent être réajustés pour garantir la qualité de l'accueil des travailleurs. Une étude de besoins est réalisée à partir de 2005 et elle conclut à une procédure de marché dialogue compétitif en 2017.

Le 12 septembre 2018, signature de la notification avec le candidat retenu, CMEG. Le permis de construire est délivré le 27 mars 2018 en vue d'une construction sur la ZA de Bolbec/St Jean de la Neuville. La maitrise d'œuvre est confiée au GHH (Groupe Hospitalier du Havre).

Les travaux ont démarré en septembre 2018 pour s'achever en décembre 2019.

Le début de l'année 2020 a été consacré à la préparation du déménagement.

Entre le 09 et le 13 mars, l'ESAT délocalise l'ensemble de ses activités. Le confinement, décrété à compter du 16 mars, oblige les travailleurs à rester éloigné de leur poste de travail et de l'accompagnement médicosocial dont ils bénéficient. Les professionnels quant à eux présents, ont œuvré pour finaliser l'emménagement et surtout l'installation des activités de production dans l'attente du déconfinement progressif.

Depuis, l'ESAT offre des prestations de service et de production dans des locaux conformes à la réglementation relative à l'hygiène et à la sécurité.

Au-delà des locaux, les équipements neufs et professionnels ont été installés dans le secteur de la menuiserie, de la blanchisserie, de l'atelier peinture. L'atelier entretien et hygiène des locaux a pris aussi sa place avec du matériel professionnel aux côtés des autres secteurs du conditionnement et des espaces verts.

Installé au sein d'une zone d'activité en plein développement, l'ESAT maintient ses activités et les développe en fonction des nouvelles demandes de clients, qu'ils soient particuliers, entreprises ou collectivités locales.

Le secteur de la menuiserie a trouvé de nouveaux travaux de confection de palettes et de caissage grâce aux entreprises de la zone d'activité.

La blanchisserie a conservé ses clients du repassage malgré le déménagement, quant à la lingerie et à la couture, ces activités sont en constante évolution.

L'inauguration de l'ESAT, initialement prévue le vendredi 20 mars 2020, n'a pu se réaliser compte tenu du contexte sanitaire.

Il nous tarde de découvrir ses nouveaux locaux…

Secteur lingerie

S.LEMARECHAL

COVID-Fabrication de masques

Dès le début du confinement, en février, le manque de masques de protection était général dans tout le pays.

Un groupe de bénévoles de la commune et hors commune s'est rassemblé autour de moi pour fabriquer des masques.

Une collecte de tissu, de machines, de fil et d'élastique est organisée pour les premiers jours, puis l'élastique venant à manquer, il a été fait appel à Caux Seine Agglo via la Ressourcerie pour nous fournir le matériel manquant.

Tout ce petit monde, (31 personnes) se retrouvait pendant deux semaines dans la salle polyvalente pour travailler en respectant les distances et les gestes de protection.

Cela a permis la fabrication de 3 000 masques aux normes AFNOR qui ont été distribués dans chaque foyer de la commune à raison de deux par personne.

Il faut remercier chaleureusement ces personnes qui ont donné généreusement du temps pour les autres.

Compte tenu de la situation sanitaire actuelle, il ne sera pas possible de réunir ces bénévoles pour les remercier physiquement. Mais, le conseil municipal et Caux Seine Agglo ont décidé chacun de leur côté, de leur offrir, un chèque cadeau d'une valeur de 30 € pour l'Agglo et 20 € pour la commune par bénévoles, à utiliser localement pour soutenir nos commerçants.

Maryline

LES TRAVAUX - 2020

VOIRIE

Les travaux du Chemin de la Mare CAREL sont terminés ; prévu au budget 2019 la réalisation a pris du retard, du à la météo pluvieuse de l'hiver dernier. La circulation sur ce chemin est réservée seulement aux riverains, une signalisation a été mise en place pour faire respecter la circulation. Vous pouvez le fréquenter à pied.

Grande Rue des travaux ont été réalisés par le service voirie de Caux Seine Agglo, associé à la commune pour le financement, afin d'éviter la dégradation du trottoir et des entrées des particuliers due en partie aux fortes précipitations qui ravinaient à cet endroit.

COUR D'ECOLE

Durant l'été Agnès a pris les pinceaux pour embellir avec de la couleur la cour de l'école, les marelles et le traçage du terrain sont maintenant bien voyant pour les jeux et le sport, merci à notre artiste locale

TERRAIN DE SPORT SCOLAIRE

Nos deux employés ont remplacé les buts sur le terrain de sport derrière l'école, nous avons mis des buts combinés hand et basket, ce terrain est utilisé par l'école et dans le cadre de l'USEP .

TRAVAUX DANS L'ECOLE

Le conseil municipal tient à maintenir l'école propre et accueillante pour les enseignants et les élèves,. Cette année? une classe, l'infirmerie et un couloir ont été repeints, ainsi que le remplacement de deux fenêtres.
Une étude est en cours pour améliorer l'isolation, le chauffage, sur l'ensemble du groupe scolaire et la mairie pour répondre aux exigences de l'état en matière d'environnement

ECLAIRAGE PUBLIC

En fin d'année, nous avons remplacé le système de mise en service de l'éclairage public par des horloges astronomiques afin de gérer plus précisément le temps de fonctionnement. Le lotissement des Bosquets va être équipé d'éclairages LED en début d'année avec un système qui réduira la densité à 50% à partir de 22h00. Pour le reste de la commune des nouveaux horaires sont appliqués depuis quelques semaines, à savoir extinction le soir à 22h00 et allumage le matin à 6h00. L'ensemble des travaux est réalisé avec l'aide du Syndicat Départemental Electrique pour le financement avec une subvention à 80% du montant des travaux.

B.R

ANIMATIONS 2020

En raison de la crise sanitaire, la commune a malheureusement dû annuler les animations prévues :

Sortie Accrobranche.
Voyage et repas des ainés.
Remise des diplômes aux médaillés du travail
Remise des récompenses aux enfants ayant participés aux cross intervillages
L'ensemble des actions du Téléthon...

Je remercie cependant les personnes qui ont tenu à soutenir ce dernier évènement par quelques dons reçus en mairie.
J'espère vous revoir tous en bonne santé en 2021 pour relancer toutes ces actions.
Prenez soin de vous et de vos proches.
A bientôt

Maryline

ELAGAGE DES HAIES ET DES ARBRES EN BORDURE DE LA VOIE PUBLIQUE

Obligation d'entretien et d'élagage

Tout propriétaire est tenu de couper les branches de ses haies et de ses arbres qui dépassent chez son voisin ou en bordure de voirie, au niveau de la limite séparative.
Le voisin n'a pas le droit de couper lui-même les branches qui dépassent (il peut seulement le faire pour les racines, ronces ou brindilles). Cependant, il a le droit d'exiger que ce soit fait. Il suffit alors d'exposer calmement à son voisin les troubles occasionnés par ses plantations.
S'il n'y a pas de résultat, vous pouvez alors lui envoyer un courrier en « recommandé » avec mise en demeure. Puis, si le problème persiste toujours, il conviendra de saisir un médiateur (Point d'accès au Droit de Bolbec 02 35 39 39 75).
Il est à noter que la taille d'une haie doit respecter les règles en vigueur dans le PLU (Plan Local d'Urbanisme) et peut-être reportée pour attendre la saison propice.
ATTENTION - Lorsque vous taillez vos haies et tondez pelouses et talus, vous devez ramasser les déchets dans les noues et sur les trottoirs pour éviter les accidents et les bouchages des écoulements d'eau.
Nous vous rappelons que les déchetteries de Caux Seine Agglo sont à votre disposition pour déposer vos déchets et que les dépôts sauvages sont interdits.
Si vous devez travaillez en bordure de voirie, n'hésitez pas à demander en mairie, un arrêté municipal pour pouvoir travailler en sécurité et assurer la sécurité des usagers.

HORAIRE DE TONTES DE PELOUSE ET UTILISATION DES ENGINS A MOTEUR

La tonte des pelouses ou taille de haie avec des engins motorisés est autorisée aux horaires suivant :

	Du lundi au vendredi	Samedi	Dimanche et jours féries
Matin	8 h 30 / 12 h	9 h / 12 h	10 h / 12 h
Après-midi	14 h / 20 h	15 h/ 19 h	

LA FIBRE

L'installation de la fibre dans notre Département est un programme ambitieux et requiert la mise en œuvre de moyens financiers (360 M€) et organisationnels (5 marchés géographiques, une douzaine d'entreprises attributaires, la création de nombreux emplois...) considérables. Il nécessite aussi la mobilisation de nombreux acteurs : élus, bailleurs sociaux, propriétaires privés pour donner les autorisations indispensables à l'installation des équipements sur le domaine public comme sur le domaine privé. Il revient ainsi à Seine-Maritime Numérique **(SMN)** de fédérer les acteurs publics, de solliciter les subventions auprès de l'État (Plan France Très Haut-Débit) et de la Région Normandie et de sélectionner les entreprises qui vont effectuer les études et les travaux.

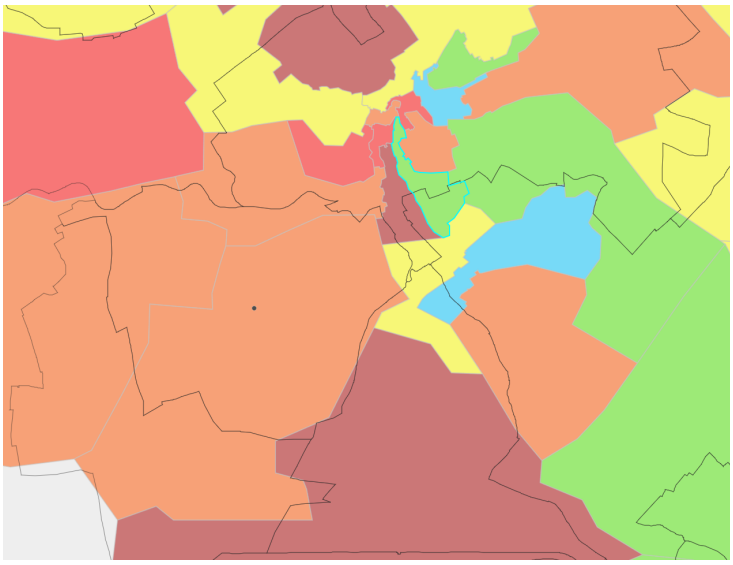

Le but est de déployer un nouveau réseau de télécommunication en fibre optique dans tous les foyers, entreprises, mairies, etc. sur l'ensemble du territoire. Ce réseau permet un débit d'accès à Internet de l'ordre de plusieurs centaines de mégabits (*unité de débit qui caractérise la performance d'un accès à internet*) quel que soit le fournisseur d'accès à Internet choisi.

Seine-Maritime Numérique finance le déploiement en s'appuyant sur les participations de ses membres (le Département pour 50M€ et les communautés de communes pour 50 M€) et sur les redevances liées à la commercialisation du réseau (environ 150 M€). L'État (54 M€) et la Région Normandie (52 M€) ont également attribué des subventions à Seine-Maritime Numérique. **SMN** déploie le FTTH (fibre optique chez l'habitant) dans tous les foyers des 600 communes concernées d'ici fin 2023. Dès 2019, certaines communes ont déjà bénéficié des premières ouvertures commerciales et le réseau sera progressivement déployé en 2020, 2021 et 2022

Toute la commune ne sera pas reliée en même temps. Les zones de déploiement s'appuient sur des délimitations techniques optimisées, indépendantes des limites communales.

Par contre, toutes les habitations, y compris les lignes coûteuses à construire (prises isolées, ligne longue, etc...) sont étudiées et prises en compte systématiquement dans le dimensionnement du réseau. Pour les prises les plus compliquées à réaliser, **SMN** s'assure auprès des propriétaires de ces logements qu'ils veulent bien disposer du Très Haut Débit, avant de réaliser les investissements. D'où un délai plus long pour réaliser des travaux de génie civil.

Des réunions publiques avec Connect76 sont organisées dans les communes où le déploiement de la fibre est terminé, pour informer les habitants de l'ouverture commerciale à venir. Ces réunions se font à l'initiative de **SMN**, du délégataire, de la commune concernée, et si possible en présence des fournisseurs d'accès à Internet.

En l'état actuel du développement des réseaux, la commune de Saint Eustache pourrait connaître un début de raccordement après l'été 2021.

Vous pouvez suivre l'avancement des travaux de la fibre en consultant le lien ci-dessous :

ttps://sig.cauxseine.fr/portal/apps/webappviewer/index.html?id=597bf13fd2f94726b0c9d141ba213978

Issue d'une véritable volonté politique d'améliorer la mobilité de ses administrés, notamment en apportant un nouveau service aux communes excentrées, Caux Seine agglo a choisi Karos pour développer le covoiturage sur son territoire. Spécialisée dans le covoiturage pour les trajets domicile-travail, Karos a été choisie pour son savoir-faire. De surcroit, Karos est également la solution choisie par la région Normandie, créant ainsi une véritable cohérence territoriale.

L'ensemble du territoire Caux Seine agglo, soit plus de 30 000 travailleurs, est concerné par ce nouveau service. Caux Seine agglo entend ainsi encourager les collaborateurs de toutes les structures du territoire à utiliser le covoiturage pour se rendre quotidiennement sur leur lieu de travail et réduire ainsi les problèmes d'accessibilité et de frein à l'emploi. En effet, Caux Seine agglo a repris la compétence transports en 2016 et a souhaité conserver en l'état les lignes de transport urbain sur Bolbec, Lillebonne et Port-Jérôme-sur-Seine dans l'objectif de développer des lignes de transport virtuelles composées notamment de covoitureurs.

Pour Karos, ce nouveau partenariat s'inscrit dans une démarche globale engagée auprès des collectivités territoriales. Grâce à Karos Territoires, offre dédiée aux collectivités et personnalisable en fonction de leurs besoins, elle peuvent en effet déployer une solution de covoiturage domicile-travail sur-mesure, intégrée dans la tarification et la billettique de leur offre de transport. Une démarche dans la droite ligne de la Loi d'Orientation et Mobilités (LOM), qui donne aux Autorités organisatrices de la mobilité (AOM) et aux collectivités la compétence covoiturage et la possibilité de financer en partie le covoiturage domicile-travail.
Virginie Carolo-Lutrot, Présidente de Caux Seine agglo, se dit « très heureuse du choix de Karos comme solution de covoiturage dans l'agglomération de Caux Seine agglo. Karos a été capable de proposer un outil numérique adapté aux demandes de Caux Seine agglo et applicable dès la rentrée. Grâce à ce partenariat, les travailleurs du territoire Caux Seine agglo pourront intégrer le covoiturage dans leur pratique de mobilité quotidienne et ainsi relever le défi du désenclavement des territoires excentrés et de l'accès à l'emploi. »

Olivier Binet, co-fondateur de Karos, fait part de sa « fierté de voir Karos choisie une nouvelle fois par une collectivité pour travailler sur un bassin d'emploi à fort potentiel. Ce nouveau partenariat valide le positionnement de Karos comme acteur du transport public, capable de travailler en synergie avec les collectivités et les entreprises locales. Karos permettra ainsi aux travailleurs du territoire Caux Seine agglo qui le souhaitent d'être acteurs de la lutte contre l'inaccessibilité à l'emploi ».
Pour tout savoir rendez-vous sur le site de Caux Seine agglo : https://cauxseine.fr

LES JOURNEES DU PATRIMOINE

Visite de l'église

Cette année, profitant de l'ouverture au public du Château de St Eustache, la municipalité avait décidé d'ouvrir également l'église favorisant ainsi les échanges entre les deux sites.

Pour préparer ces journées, nous nous sommes tournés bien naturellement vers M. Bernard Jonquière qui depuis plusieurs années se passionne pour l'église de St Eustache la Forêt. Il a réalisé un petit fascicule de 25 pages, reprenant entre autres des informations parues dans les « Glanes historiques Bolbécaises », qui étaient publiées dans le journal de Bolbec des années 1920.

L'église a été inscrite à l'inventaire des Monuments historiques en juillet 1926. C'est le type d'une splendide église rurale du quinzième siècle. Deux styles gothiques à remarquer dans cette Eglise, le style gothique rayonnant de la fin du 12e à la fin du 14e et le style gothique flamboyant du 15e au début du 16e.

Dans le bulletin de la commune de 2014, Dominique Cordeaux avait réalisé un article très documenté sur l'église en reprenant les archives de Bernard Jonquière et de la Bibliothèque Nationale de France.

Pendant les deux jours de patrimoine, environ 200 personnes ont visité l'église tant l'intérieur que l'extérieur sous la conduite de Bernard et Maryline et moi-même le samedi.

J'en profite pour lancer un appel au peuple, pour continuer ce genre de visite, il serait bien que quelques personnes s'intéressent à l'histoire de la commune afin de poursuivre les recherches de Bernard Jonquière et pouvoir à l'avenir prendre le relais.

Crédence en pierre du 16e appelée nommée « piscine »

HL

La visite du château

Le château de St Eustache a ouvert pour la première fois ses portes pour la 37è édition des journées du patrimoine dont le thème était cette année, « Patrimoine et Education ».
Il est resté intact depuis le XVIIIe s. ainsi que les jardins qui ont respectés le passé et évolué.
Le château de Saint-Eustache-la-Forêt témoigne de ce qu'était une élégante demeure de plaisance, construite au milieu du XVIIIe s par un membre du Parlement de Rouen.
Son architecture extérieure, comme ses aménagements intérieurs, ont certes connu les vicissitudes de l'histoire, mais il a su garder la splendeur de son origine, pour demeurer, jusqu'à aujourd'hui, un émouvant témoignage d'un certain « Art de vivre » au Siècle des Lumières.

Les visiteurs ont pu découvrir nombre d'éléments architecturaux remarquables de l'époque de sa construction.
Avant d'accéder au Château, ils ont découvert l'allée spectaculaire d'ifs et de buis taillés, encadrés par quatre pots-à-feu contemporains de la maison.
Ce décor conduit le regard vers la façade classique du château, au bout de la perspective.

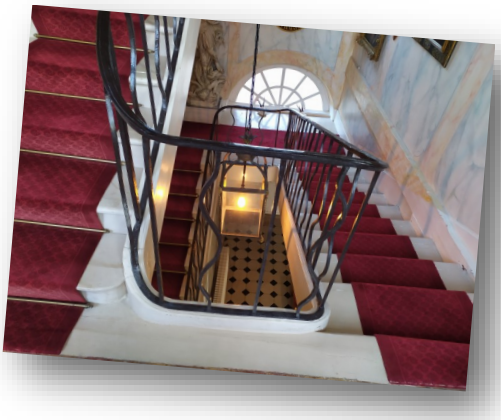

A l'arrière de la demeure, le jardin se compose d'un petit jardin dit «à la Française » et, sur l'un des flancs de la maison, d'une roseraie clôturée de charmilles.
Les visiteurs ont pu rêver, d'un côté de la propriété, vers une perspective champêtre, et de l'autre côté, vers des jardins en devenir : l'idée est ici de développer un jardin en « chambres », qui se laisse progressivement découvrir, de massifs de fleurs en surprises.

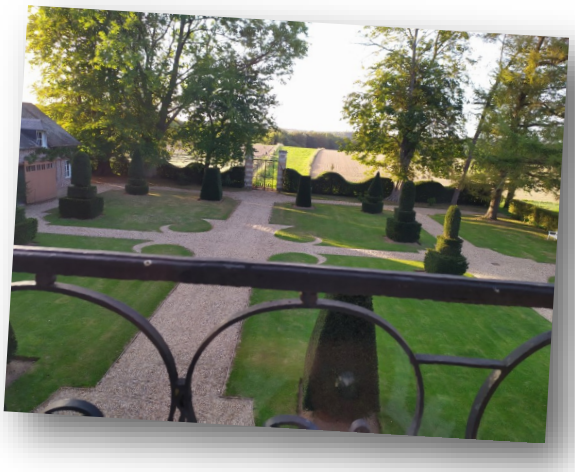

En phase avec le thème de ces Journées du Patrimoine, des ateliers de découverte de différents métiers étaient mis en place !

Un pépiniériste pouvait expliquer comment réaliser des boutures de plantes existantes.

Ailleurs, un potier montrait comment réaliser des pots en terre cuite personnalisés.

D'autres ateliers en lien avec les jardins et le lieu pourraient être montés.

Une vente de gâteaux et de boissons étaient aussi en place, dont le profit sera remis à la coopérative scolaire pour financer des voyages.

Quelle belle réussite que ces portes ouvertes : près de 400 visiteurs le samedi et 600 le dimanche sont venus découvrir ces lieux avec de belles couleurs automnales et champêtres
Merci encore à Flemming pour cette initiative et de nous avoir ouvert ces portes.

VIE ASSOCIATIVE

CLUB DES BONS VIVANTS

Le COVID ne nous a pas permis de nous voir en 2020.

Nous vous souhaitons de belles fêtes de fin d' année et vous adressons nos meilleurs vœux pour 2021, en espérant vous retrouvez le plus vite possible pour des après-midi festives et conviviales, qui nous font tant de bien à tous.

Protégez vous contre cette maladie. A bientôt

Le bureau

APESELF

"Tout d'abord nous espérons que vous allez bien malgré cette période complexe. La crise sanitaire ayant fortement compliqué la situation de tous, l'APESELF continue de se mobiliser.

Si nous avons pu, in extremis, faire le loto le 6 mars dernier, il n'en a pas été de même pour les manifestations qui ont suivi. En juin, la journée du « Vide Grenier » a été annulée. Cependant, nous avons tout de même pu faire un don de 2 500 euros à la coopérative scolaire (sur les actions menées en 2019-2020). Puis ce fut la journée du « Vide Ta Chambre » en Novembre dernier, qui a été annulée, et nous n'avons aucune certitude sur la faisabilité des prochaines opérations (Loto – Vide grenier), ce sont des forts manques à gagner pour l'association sur cette nouvelle période scolaire (2020-2021).

Face à cette situation sanitaire qui perdure, nous essayons donc d'envisager les mois à venir en « distanciel » par des opérations ponctuelles sur commandes, comme les chocolats ou les jacinthes de cette fin d'année 2020. Il nous est en effet très compliqué de pouvoir prévoir à ce jour, si les manifestations habituelles (Loto en mars et Vide-Greniers en juin) pourront être organisées.

Aussi nous réfléchissons à mettre en place une tombola en début d'année. Une vente de « sacs et cabas » sera également programmée au Printemps. D'autres propositions pourront vous être faites au cours de l'année et nous ne manquerons pas de vous informer par l'intermédiaire de la municipalité.

Nous profitons de cette parution, pour remercier tous les bénévoles qui continuent à donner de leur temps et soutiennent nos actions, tous nos adhérents, les familles, les habitants, la commune de St Eustache la Forêt, ainsi que nos partenaires, sans qui rien ne serait possible.

Restons tout de même optimistes, et espérons que l'année qui arrive, nous fera vite oublier l'année écoulée ! Nous vous souhaitons à toutes et à tous, une belle et joyeuse année 2021 !

Le bureau ,

ACPG-CATM

2020 aurait pu être une année pleine de manifestations pour commémorer les exploits de nos anciens combattants.

A savoir, en premier l'année 2020 était dédiée au Général de Gaulle en rappelant trois anniversaires :

- sa naissance il y a 130 ans le 22 novembre 1890 à Lille.
- l'appel du 18 juin, il y a 80 ans.
- son décès voilà 50 ans, le 9 novembre 1970 à Colombey les Deux Eglises.

Nous aurions voulu également marquer :

- le 80ème anniversaire de la bataille de France, appelée « la drôle de guerre », bataille qui commença le 10 mai 1940, qui se termina le 22 juin 1940 par la défaite des armées alliées et la signature de l'armistice par le gouvernement de Pétain.

60.000 soldats français furent tués, et l'une des conséquences fut l'Exode qui en pleine canicule de l'été 40, a jeté sur les routes des milliers de familles, emportant avec elles de maigres bagages, pour échapper aux allemands. Souvenirs que certains d'entre nous ont encore.

- le 75ème anniversaire de la fin du deuxiéme conflit mondial, le 8 mai1945.
- le 75ème anniversaire de la libération des camps de Prisonniers de Guerre :

1.509.000 prisonniers libérés sont rentrés en France entre mars et juin 1945.

Mais hélas, par cette pandémie invisible et destructrice, empêchés de nous réunir, pour cause de confinement, nous n'avons pu commémorer ces anniversaires comme nous l'aurions vonlu. L'application des mesures sanitaires, de se protéger pour protéger les autres relève de l'esprit de solidarité envers les soignants, les plus fragiles, en ayant conscience qu'en respectant ces mesures, nous évitons d'être contaminés, que nous laissons une place à l'hôpital pour ceux qui en ont besoin, et que peut-être nous sauvons des vies. A cet esprit de solidarité notre Fédération s'y conforme.

Les seules commémorations que nous avons pu organiser, hors et pendant le confinement, ont été : l'appel du 18 juin, en compensation de l'anniversaire du 8 mai, et l'hommage aux morts d'AFN, le 5 décembre. C'est en petit comité que furent organisés ces jours, sobrement, avec dépôt de gerbes au monument et lecture des lettres officielles.

De même, le 11 novembre, les drapeaux ont été mis simplement et discrètement au monument aux morts par notre président.

Si les conditions sanitaires évoluent dans le bon sens , nous vous donnerons le plus tôt possible un calendrier de nos activités pour 2021.

En attendant, soyez vigilants, les épreuves d'aujourd'hui servent à nous souvenir du passé, pour construire le futur.

B. J.

CENTRE AERE—juillet 2021

Faut-il relancer le centre aéré pour l'été 2021 ?

Pour répondre à la question nous mettons ci-dessous, un questionnaire à votre disposition. A savoir que la municipalité reste toujours en lien avec la MJC de Bolbec pour faire fonctionner le centre de St Eustache la Forêt. L'année 2020, par manque d'inscription nous avons été contraints d'annuler l'activité.

Nous pourrions organiser un Centre de loisirs été à SAINT EUSTACHE, du 5 au 30 juillet 2021, pour les enfants de 6 ans (l'année du CP) à 10 ans. Pour les plus grands un partenariat est prévu avec la MJC de Bolbec. (Voir tableau ci-contre)

ACM Maternel 3-6 ans	ACM primaire 7-10 ans
Accueil sur la commune	
Une semaine = un thème, un fil conducteur	
Activités manuelles – sportives - Piscine	
Sortie semaine cinéma / sortie culturelle (musée) /ludothèque MJC…	
Sortie mensuel : parc d'attraction	

ACM préados 11-13 ans	
Accueil à la MJC de Bolbec	
Activités sportives/ activités culturelle	Mini séjour de 2/3 jours
Sortie semaine	Stage culturel – stage sportif
Sortie mensuel :	Mini camps (à 2 hres de l'ACM)

Aussi, afin d'organiser au mieux ce centre, nous avons besoin de connaitre vos souhaits pour juillet 2021, et dés à présent le nombre d'enfants qui s'inscriront en juillet. Et vous demandons de bien vouloir nous retourner avant le 31 janvier 2021, en mairie, le coupon réponse ci dessous

Le centre de loisirs n'ouvrira pas si le nombre d'enfants inscrits est inférieur à 10.

✂ ……

Coupon à retourner en mairie avant le 31 janvier 2021

J'inscrirai mon enfant au centre de loisirs de juillet de St Eustache la Forêt ou à la MJC de Bolbec:

Nom, prénom…… âge……

Adresse…….mon N° de tél……

du …… au ……..

Horaire de garderie souhaité : ……

Besoin d'un transport (Pour venir chercher vos enfants aux arrêts de transports scolaires)

Prise des repas au centre …….

Observations……

……

……

Date

Signature des parents :

BRICO MARCHÉ
Pouvoir tout faire moins cher
798 Av. du maréchal JOFFRE
BOLBEC Tèl. : 02 35 38 29 70
DECORATION BRICOLAGE MATERIAUX JARDIN ANIMALERIE

Plomberie
Depannage plomberie
Agencement salle de bain
Tél :06 68 15 73 18
gibeaux.aurelien@hotmail.fr
ASA
Plomberie

gan
BRUNO LEPRETTRE Assurances
7 rue Jules Siefried 76600 LE HAVRE
b.leprettre@gan.fr
0235227777
N°orias 07015442

THOMAS SAILLY
E.T.A.R.
Entreprise Travaux Agricoles et Ruraux
TERRASSEMENT
ASSAINISSEMENT
AMÉNAGEMENTS RURAUX
76430 LES TROIS PIERRES
Tél/Fax. 02 35 31 08 92 - 06 21 78 98 22

Un grand merci à nos annonceurs participant au financement de notre bulletin municipal

BEURIOT INDUSTRIE
SIGNALETIQUE INDUSTRIELLE
ENSEIGNES - PANNEAUX PUBLICITAIRES
DECORATION DE VEHICULES
IMPRESSION NUMERIQUE
DEVIS GRATUIT
ZA LE MESNIL - 76170 LILLEBONNE
E-mail : BEURIOTIG@WANADOO.FR
Téléphone : 02 35 31 16 85

Sarl Duclos Marc & Fils
TRAVAUX TOUS CORPS D'ETAT
Menuiserie - Charpente - Plâtre
RGE
Isolation - Escalier - Rénovation
Fenêtre Bois-Alu-Pvc
76170 St Nicolas de la Taille
Tél. : 02 35 31 60 54
www.duclosmenuiserie.fr

FORUMEN Réseaux
ISO 9001 BUREAU VERITAS Certification
ELECTRICITÉ - ÉCLAIRAGE PUBLIC - MAINTENANCE - ILLUMINATION
ZAC de Saint Jean de la Neuville/Bolbec - SAINT-JEAN-DE-LA-NEUVILLE
Tél. : 02 35 31 17 36 - Fax : 02 35 31 93 56

AD caux
peinture
décoration
revêtement sols
revêtement murs
Aurélien BOURLEN
Tél 06 65 70 92 07
mail adcaux@orange.fr
293 rue Claude DEBUSSY
76210 ST EUSTACHE LA FORET

02-35-39-82-25
boulangerielecacheur@free.fr
SARL LE SCOLATIEN
Christophe et Florence Lecacheur
2175 grande rue
76170 Saint Nicolas de la taille

DEHONDT MOTOCULTURE - INDUSTRIE
VENTE - SERVICE - LOCATION
Kubota STIHL Husqvarna HONDA The Power of Dreams
ETESIA POLARIS Outils WOLF KÄRCHER
Saint Antoine la Forêt - 76170 LILLEBONNE
Tél. 02 35 39 80 10 - Fax 02 35 39 02 41
dehondt-motoculture@wanadoo.fr - www.dehondt.fr

Pépinières
La Clé des Champs
GABRIEL David
266 chemin du Bois de Saint Jean
76210 SAINT EUTACHE LA FORET
Tél 02 32 84 30 26
Horaires d'ouverture
Jeudi 14h30—18h30
Vendredi et Samedi 9h30–12h00 et 14h30-18h30

FLEURS & PASSIONS
Artisan Fleuriste
C.C. Intermarché 76210 BOLBEC
02 32 84 83 74

MÉTALLERIE
LECORRE Arnaud EURL
CLÔTURES
PORTAILS
PORTE DE GARAGE
AUTOMATISME . . .
Arnaud Lecorre
06 62 40 90 97
arno.lec.76@orange.fr
www.lecorre-arnaud.com
02 35 31 87 41
Route Industriel et Portuaire de Radicatel
76170 LILLEBONNE

BOUCHERIE CHARCUTERIE
Nicolas MONNAIE
Charcutier Boucher
76170 MELAMARE Tél 02 35 39 80 32

SARL BUQUET

MAÇONNERIE GÉNÉRALE
ÉTANCHÉITÉ EPDM
CARRELAGE / FAÏENCE
RÉNOVATION / RÉAMÉNAGEMENT / ISOLATION
CHARPENTE
SCIAGE / CAROTTAGE
COUVERTURE

LA MARE CARELLE 76210 ST EUSTACHE-LA-FORÊT
TÉL. : 02 35 31 13 19 - FAX : 02 35 38 53 46 - SARL.BUQUET@ORANGE.FR

SI services à la personne

DÉPANNAGE INFORMATIQUE A DOMICILE

Tel: 06.32.38.78.50 - christophe@c-comm.net

Intermarché
BOLBEC
Les Mousquetaires
LOCATION VEHICULE UTILITAIRE
LAVAGE BROSSE MOUSSE
OUVERT LE DIMANCHE MATIN
52, avenue Louis-Debray - BOLBEC - Tél. 02 35 31 21 21

ARTISAN CARRELEUR

Carrelage, faïence, terrasse, dallage

www.edit-com.fr

BERTHELOT Michaël
76210 ST EUSTACHE LA FORÊT
Tél. : 02 32 84 00 52 Port. : 06 70 73 83 47

AUDREY PHOTOGRAPHIE

nouveau né/ mariage/ famille
portrait/ animalier/ baptême

@AudreyAlbaret17
aualbaret@laposte.net
06 86 20 95 23

MAÇONNERIE GÉNÉRALE
CARRELAGE

Stéphane LAINÉ

1705, rue des Potiers
76170 MELAMARE
Téléphone : **02 35 31 13 68**
laine.stephane76@orange.fr

1 rue Général Bridoux
76210 Gruchet le valasse
Tél 02 35 38 09 88
Tél 06 14 97 07 95 ou 06 13 98 12 87
Mail : leblondsarl@gmail.com